

AGRIGENE

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 29.000.000 DH
Siège social : Casablanca - Marina, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Tour Crystal 1
RC : 143.227

AVIS DE FUSION

FUSION ABSORPTION DE AGRIGENE PAR CENTRALE DANONE

I- Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 30 décembre 2022 à 09 heures, il a été décidé :

- Fusion par voie d'absorption de la société AGRIGENE par la société CENTRALE DANONE, société anonyme de droit marocain au capital social de Quatre Vingt Quatorze Millions Deux Cent Mille (94.200.000,00) Dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 26.977, dont le siège social est situé à Casablanca-Marina Tour Crystal n° 1 Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, représentée par Madame Nathalie ALQUIER, en sa qualité de Présidente Directrice Générale ;
- Dissolution sans liquidation de la société ;
- Radiation de la société du registre de commerce subséquente à ladite fusion ;
- Quitus à la gérance ;
- Décharge au Commissaire aux comptes.

II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03 février 2023 sous le numéro 857118.